

9 décembre 2020

**Note d'information sur l'avancement de l'enquête
sur la collision par rattrapage de deux rames de tramway
survenue le 2 décembre 2019 à Montpellier (34)**

Avertissement :

L'enquête technique du BEA-TT n'est pas terminée.

La note d'étape ci-après s'inscrit dans une démarche visant à informer de l'avancement de l'enquête technique et à annoncer dès que possible aux entités concernées les premières orientations préventives.

Elle s'appuie sur des éléments encore partiels.

Le lundi 2 décembre 2019 à 15 h 10, sur la ligne 1 de tramway de Montpellier, le tramway n° 2028 part de la station Universités en direction du terminus Mosson. Il rattrape alors le tramway n° 2012 et le percute par l'arrière.

La collision fait 41 blessés légers parmi les passagers des deux tramways et les deux conducteurs. Des dégâts matériels importants sont constatés : les cabines impactées sont lourdement endommagées et la structure du châssis des deux tramways a subi des efforts importants.

Une enquête technique a été ouverte par le BEA-TT compte tenu de la gravité de la collision.

Des constats effectués, il ressort que le conducteur n'était pas distrait de sa conduite, que la visibilité était bonne, qu'une commande de freinage d'urgence a bien été effectuée par le conducteur et reçue par la rame, et que la distance était suffisante au moment de la commande du freinage d'urgence pour envisager un arrêt du tramway n° 2028 avant la rame n° 2012 au regard des performances attendues de la rame. Ces constats ne permettent pas aujourd'hui de statuer sur la cause primaire de la collision. Des investigations complémentaires sont nécessaires, notamment au travers d'un programme d'essais in situ du matériel roulant et de la voie, organisé en lien avec l'exploitant et le constructeur.

Le rapport d'enquête sera publié en fonction des résultats de ces investigations. Il listera l'ensemble des facteurs aggravants pouvant être identifiés comme ayant contribué à l'accident.